

Avis national standard

Les Eaux de la Confluence

Date limite de réponse : 26 octobre 2026 à 12:00

Section 1

Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Les Eaux de la Confluence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

No national d'identification : 10133050400016

Ville : Cergy-Pontoise

Code Postal : 95027

Groupement d'acheteurs : Non

Section 2

Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

<https://marches.maximilien.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=947801&orgAcronyme=a7q>

Identifiant interne de la consultation : 2600011

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service achat

Adresse mail du contact : juliette.gontier@leseauxdelaconfluence.fr

No téléphone du contact : +33 615457221

Section 3

Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participations :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve :

- Le Formulaire DC1 complété version DAJ (<https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>) ;
- Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire.
- Une copie du/des jugement(s) prononcé(s) si le candidat est en redressement judiciaire ;

Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve :

- Le Formulaire D.C.2 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>) complété version DAJ fourni par chaque membre du groupement. Tout opérateur y justifiera de sa capacité professionnelle, technique et financière au moyen des documents suivants :
 - o Déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible ainsi

que la déclaration du chiffre d'affaires en lien avec les prestations objet du marché ;

o Les effectifs salariés au cours des trois dernières années ;

Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve :

- Références : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir les renseignements ci-après :

o Une présentation d'une liste 3 références maximum sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où le candidat (ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les 3 plus récentes seront prises en compte par la SPL.

Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le tableau des références.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur (à l'exception du DC1). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 et DC2 disponibles en téléchargement sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de réception des plis : 26 octobre 2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique :
Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution :

- Critère prix : 30%
- Critère technique : 70%

Section 4

Identification du marché

Intitulé du marché : M2026DT017_Accord-cadre relatif au contrôle et l'entretien des équipements de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) pour la SPL les Eaux de la Confluence

Code CPV Principal : 45343200

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre relatif au contrôle et l'entretien des équipements de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) pour la SPL les Eaux de la Confluence

Lieu principal d'exécution du marché : 95

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Type de marché réservé :

Section 5

Lots

Marché alloti : Non

Section 6 Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Durée du marché :

Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 24 mois à compter de sa date de notification.

Il est reconductible tacitement 1 fois pour une durée de 24 mois par période de reconduction sauf dénonciation expresse par l'Acheteur, notifiée au titulaire au moins 3 mois avant la date d'expiration de la période en cours d'exécution.

La durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises, ne peut dépasser 48 mois à compter de sa date de notification.

L'accord cadre est conclu sans engagement de montant minimal et avec un engagement de montant maximal de 600 000 EUR HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises.

Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire.

Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Informations relatives aux délais de recours :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative).
- Référé contractuel après la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative)
- Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn et-Garonne, n° 358994), après la signature du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies dans l'arrêt précité.